



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chili

Question écrite n° 69230

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les quatre derniers prisonniers politiques chiliens qui ont engagé une grève de la faim pour obtenir l'accélération du processus de discussion parlementaire initié le 4 mai et destiné à modifier les lois leur interdisant la grâce présidentielle. Il souhaite connaître les démarches que le gouvernement français a entreprises ou compte entreprendre en leur faveur auprès des autorités chiliennes pour mettre fin à l'incarcération de ces quatre personnes qui se sont battues contre la dictature.

Texte de la réponse

Les autorités françaises sont bien informées de la situation de M. Sanchez Piderit et de ses compagnons détenus. Des démarches en leur faveur ont d'ailleurs été effectuées auprès de notre ambassade au Chili, tant par le bureau local d'Amnesty International que par l'association chilienne des « familles des prisonniers politiques ». Depuis peu, la situation de ces personnes a heureusement évolué. Le Congrès chilien a en effet adopté le mois dernier une loi visant à permettre aux personnes exclues du bénéfice de la loi d'amnistie précédente, en 2004, d'être prochainement libérées. Le nouveau texte, promulgué par le Président Lagos le 23 juillet dernier, permet désormais au Président de la République chilienne d'accorder la liberté conditionnelle à des personnes condamnées à la prison à perpétuité à la fois pour « conduite terroriste en raison de fait punissables commis entre le 1er janvier 1989 et le 1er janvier 1998 » et pour d'autres faits punissables, pourvu qu'ils aient accompli dix ans de peine effective et renoncent définitivement, par le biais d'une déclaration écrite, à l'usage de la violence. Les personnes que l'honorable parlementaire mentionne ont mis un terme à leur grève de la faim et leur état de santé est aujourd'hui satisfaisant. Elles devraient à présent bénéficier d'une remise en liberté conditionnelle, décision qui pourrait intervenir très prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69230

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2005, page 6513

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 8928